

TARIFS 2023/2024

	Tarif Annuel	Tarif mensuel (sur 10 mois – Septembre à juin)
Contribution familiale :		
ÉCOLES :		
Ecole Louis QUERBES	630,00 €	63,00 €
Ecole Notre Dame de Vernaison	630,00 €	63,00 €
COLLEGE :		
Collège Louis QUERBES	860,00 €	86,00 €
Tablettes	150,00 €	15,00 €
Section Sportive Football	130,00 €	13,00 €
Restauration Site Louis QUERBES :		
· « Demi-pensionnaires » Coût Total	875,00 €	87,50 €
Frais Fixes (4j/sem.)	340,00 €	34,00 €
Repas (4j/sem.)	535,00 €	53,50 €
· « Réguliers » :		
Frais Fixes : (3 j/sem.)	285,00 €	28,50 €
(2 j/sem.)	190,00 €	19,00 €
(1 j/sem.)	100,00 €	10,00 €
+ Repas (1 à 3 jours fixes/sem.)	+ 3.86 € le repas	
· Repas « occasionnel » - (hors jours fixes) + <i>Mercredis</i>	7 € le repas	
COLLEGE :		
Après la classe Etude : 16h45 17h55	250,00 €	25,00 €
Aide aux devoirs (Collège) : 16h45 17h55	350,00 €	35,00 €
Divers (COLLEGE) :		
· Tablettes Franchise casse - vol	100 € / premier sinistre puis 200 € à partir du 2ième	
Mise en service		
· Education Sportive Tee shirt (x2)	9 € / an	
	15 € (pour nouveaux élèves ou sur demande)	
ÉCOLES :		
L. QUERBES : Garderie du Soir : de 16h45 à 18h	5 € / présence	
L. QUERBES : Aide aux Devoirs : de 16h45 à 18h	6 € / présence	
L. QUERBES : Activités Temps de Midi (USMV)	8€ par période et par activité	
NOTRE DAME : Garderie du matin	5 € / présence ou Forfait = 300 € / enfant	
NOTRE DAME : Garderie du Soir	7,30 € / présence ou Forfait = 500 € / enfant	
NOTRE DAME : Aide aux devoirs	Forfait = 615 € / enfant	
Fournitures scolaires (<i>les 2 écoles</i>)	Maternelle = 30 € / enfant	
Dépassement Horaires - Accueil du soir (<i>les 2 écoles</i>)	Primaire = 55 € / enfant	
	4 € / dépassement	
Adhésion APEL (Association Parents d'élèves)	28,00 € si enfants scolarisés dans 1 unité (Ecoles <u>OU</u> collège) 38,90 € si enfants scolarisés dans 2 unités (Ecoles <u>ET</u> collège)	

Facturation

• Une facture est établie annuellement.

Septembre Facture Annuelle avec échéancier d'octobre à juin puis une facture complémentaire des frais divers (livres, sorties,...) sera faite au cours de l'année scolaire.

Les frais de réinscription prélevés en Mai seront déduits de la première facture (voir Solde Crédeur).

• Le règlement s'effectue **par prélèvements automatiques d'octobre à juin** :

1ère Demande ou Changement de banque - Fournir le mandat de prélèvement SEPA (accompagné d'un RIB).

Merci de bien veiller à l'alimentation du compte pour éviter les frais d'impayés, qui vous seront répercutés.

Engagements personnels

Soutien à l'investissement :

Contribution basée sur le volontariat afin de soutenir les projets de construction ou d'aménagement des locaux.

Par famille : 25, 45 ou 65 euros/trimestre

Fonds de solidarité :

Contribution basée sur le volontariat en vue d'apporter une aide financière aux familles en difficulté.

Par famille : 25, 45 ou 65 euros /trimestre

Réduction familiale

2 enfants :	10%	3 enfants	20%	4 enfants	25%
-------------	------------	-----------	------------	-----------	------------

Elle s'applique à chacun des enfants d'une même famille sur la totalité de la contribution familiale (écoles + collège).

FOND D'AIDE SOLIDAIRE

Institution Louis Querbes/ Notre Dame

Une caisse de solidarité est là pour aider les familles qui rencontrent des difficultés financières. Le service comptabilité est à votre écoute. Merci de contacter Mme CASTERA (comptabilite@lquerbes.fr)

Subventions Repas

Ecole L. QUERBES

Subvention municipale pour les écoliers Vourlois : 1,10 € / repas en 2023

Collège

Subvention du Conseil Départemental (*sous réserve de reconduction*) 1,20 € ou 2,50 € / repas (Coef CAF < 800 €)